

CHASSE AUX OEUFS

Dans
LE PARC
de Baillet en France

Enfants de 3 à 6 ans
ramassage des oeufs

Enfants de 6 à 11 ans,
venir avec une boîte
vide de 6 oeufs
décorée



iad France
Sébastien Giess
Baillet en France
Mandataire immobilier

DIMANCHE 31 MARS
à partir de 11h

association
les jardins d'alain

CENTR'  AIDER

Chers aidants et chers professionnels,
nous avons le plaisir de vous convier à

Évènement Centr'aider® Mieux informer les aidants

Le mardi 23 Avril 2024
de 13h à 17h

Au Clos Voirin Cormeilles-en-Vexin



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT



SIGNAL-SPORTS

Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

Une campagne de promotion pour le **dispositif Signal Sports**

De nouveaux outils ont été déployés ce lundi 26 février 2024 afin de promouvoir l'adresse d'alerte destinée aux violences dans le sport.

Créée en décembre 2019 dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les violences dans le sport déployée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport est chargée d'instruire chaque signalement et d'accompagner les services départementaux du ministère dans la conduite d'enquêtes administratives placées sous l'autorité des préfets. Elle suit l'ensemble des procédures diligentées et correspond avec les référents des fédérations sportives pour les procédures administratives nécessaires. La cellule est également

amenée à orienter les personnes vers des associations d'aide aux victimes.

La cellule traite les signalements de violences sexuelles, de violences physiques et/ou psychologiques, de propos sexistes, d'emprise, de maltraitements, mais aussi les situations de complicité ou de non-dénonciation.

L'adresse signal-sports@sports.gouv.fr permet de recueillir tous les témoignages de victimes.

De nouveaux outils (affiches, clips pour les réseaux sociaux, visuels pour l'ensemble des médias et canaux de communication...) sont aujourd'hui à la disposition des principaux acteurs du sport français (fédérations, CNOSF, CPSF, Paris 2024...), mais aussi de toutes les structures qui souhaitent communiquer sur cette plateforme afin de sensibiliser leurs pratiquants, notamment les jeunes et les parents.

Ces outils de sensibilisation sont disponibles en téléchargement sur le site du ministère.

Jeunes de 15 à 25 ans : TROUVER UN BON PLAN

La région Ile-de-France, dans le cadre de sa grande cause régionale 2023 consacrée à la jeunesse a créé une application, LABAZ, destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans.

Cette application, gratuite, est le portail sur lequel se retrouveront, à terme, toutes les aides de la région Ile-de-France en direction de ce jeune public. D'ores et déjà, la région Ile-de-France met à disposition, sur cette application LABAZ, un « pass sport et culture » d'une valeur de 100 Euros pour faciliter l'accès aux pratiques sportives et culturelles, une aide particulièrement bienvenue en cette période de crise du pouvoir d'achat.

La région Ile-de-France invite donc les différentes associations sportives et culturelles agréées de notre territoire à se référencer, sur le portail dédié qu'elle a développé, (<https://labaz.iledefrance.fr/partners/onboarding>), afin de devenir partenaires du dispositif, ce qui permettra aux jeunes qui s'inscrivent dans ces structures de bénéficier d'une réduction de leur frais d'adhésion pouvant aller jusqu'à 100 €.

Cette application permet également aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier des aides proposées par Ile-de-France Mobilités, pour l'achat d'un vélo sans assistance électrique de 100 € ou avec assistance électrique de 400 €.

Enfin, ces jeunes peuvent retrouver sur LABAZ des bons plans pour assister à des événements sportifs ou culturels, organisés en partenariat avec la Région Ile-de-France, au premier rang desquels les Jeux Olympiques et Paralympiques, avec près de 30 000 place à gagner gratuitement sur la plateforme.



PARIS 2024

INFORMATION du Conseil régional d'Ile-de-France

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est un formidable outil d'attractivité pour la France ainsi qu'un moyen de fédérer les français

autour d'un événement festif et populaire, qui incarne les valeurs que défend la Région IDF.

Afin de répondre aux afflux de touristes pendant cette période, l'offre des transports en Ile-de-France va augmenter de 15% pendant la durée de ces Jeux. Ce qui représente un surcoût de 200 millions d'euros.

Le comité organisateur des Jeux Olympiques, malgré sa promesse de prise en charge de ce surcoût y a finalement renoncé, faute de moyens.

S'il fallait que les Franciliens assument cette charge, cela représenterait une hausse du « Pass Navigo » de 7€ mensuel. C'est tout simplement inacceptable. Ce ne sont pas aux Franciliens d'assumer cette charge supplémentaire. Après maintes discussions au Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités, il a été mis en place un Passe transport illimité pendant les Jeux, le Pass 2024, qui coûtera au maximum 16 € par jour (10 € / jour pour une semaine). A titre comparable le même « Pass » à Londres est à 23 €.

L'engagement de la Présidente du Conseil Général d'IDF est clair. Pas d'augmentation pour les Franciliens, possesseurs et abonnés des Navigo annuel, mensuel et senior, Améthyste, Imagine'R tarifs inchangés.

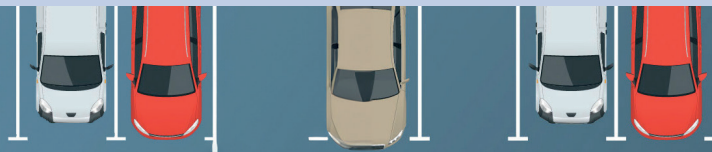
Ceux qui n'ont pas d'abonnement, deux possibilités pour garder les tarifs en vigueur.

Soit le forfait « Liberté + » soit acheter leurs titres de transport avant le 20 juillet grâce au « Pass Navigo Easy » ou aux carnets de tickets « Origine-Destination ».



PARKING FOURCADE MONTSOULT

Bilan des 6 mois



PARKING DE MONTSOULT Avenue Fernand Fourcade - PROCHE DE LA GARE

Vous n'êtes pas sans savoir que le parking municipal « Fourcade » de Montsoult est géré par la commune de Montsoult (seul bénéficiaire financier).

Dans un esprit social et d'amélioration du pouvoir d'achat de leurs administrés, dans une période difficile, les Communes de Maffliers et Baillet en France ont souhaité faire bénéficier leurs habitants d'une réduction de tarif de - 30% afin de diminuer la charge d'un paiement permanent du parking, utilisé par ces derniers, pour aller travailler ou tout simplement se déplacer par le train sur Paris.

Tarif normal	Tarif préférentiel
Journée 3 €	Journée 3 €
Semaine de 5 jours 13 €	Semaine de 5 jours 13 €
Mois de 20 jours 40 €	Mois de 20 jours 28 €
Semestre 220 €	Semestre 154 €
Année 400 €	Année 280 €

21 demandes ont été faites pour Baillet en France.

194 véhicules sont présents chaque jour dans ce parking. 650 lorsque le week-end fonctionne la gratuité.

A noter que pour les Baillotois, ce sont 5 forfaits annuels, 1 semestriel, 28 mensuels et 1 journalier.

Chiffre d'affaires de ce parking 39 500€ auxquels on ajoute 25 865 € d'amendes pour non-paiement, pour un total de 65 365€.

Sources : *mairie de Maffliers.*

RETOUR-sur

LILA POKER TOUR



La pluie incessante de ce samedi 2 mars n'aura pas empêché les 60 joueurs-donateurs de participer au Lila Poker Tour 9 qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de Baillet en France.

Une compétition qui récompense les 10 premiers et qui met du soleil dans le cœur de l'association qui récolte cette année encore plus de 2000€ pour poursuivre ses actions auprès des enfants en situation de handicap.

Un grand merci à la municipalité de Baillet en France, partenaire indispensable à la réussite de ce beau projet.

Rendez-vous en 2025 pour la 10ème édition !



Carole et Mathieu Francin, membres de l'association www.unexploitpourlila.fr

LE DERNIER COMBATTANT s'est éteint



Monsieur Lecerf a rendu les armes, le 12 février 2024 à l'âge de 101 ans à Bouffémont. Son courage et son dévouement resteront gravés dans nos mémoires. Soldat et résistant, il a incarné l'esprit combattif de la France pendant la sombre période de la Seconde Guerre mondiale. Au péril de sa propre vie, il a mené des actions audacieuses pour ralentir l'avancée de l'ennemi, en sabotant du matériel. Son engagement envers la cause de

la justice et de la liberté restera une source d'inspiration pour les générations futures. Nous lui rendons aujourd'hui un dernier hommage pour son héroïsme et sa contribution à la lutte contre l'oppression. Monsieur Lecerf était le dernier combattant de notre village, il incarnera le symbole de courage et de détermination face à l'adversité.

Qu'il repose en paix.

Rédaction : Christiane AKNOUCHE, Claude BOUYSSOU, Frédéric FLOURY, Jean-Claude DEBUYSSCHER, et Céline MÉRICE.

MIEL ou Sucre ?



Le miel et le sucre sont deux édulcorants largement utilisés dans notre alimentation quotidienne, mais ils présentent des différences significatives en termes de composition et d'apports nutritionnels.

Alors que le sucre est essentiellement composé de 50 % de fructose et 50 % de glucose, le miel contient environ 40 % de fructose et 30 % de glucose, avec des ajouts bénéfiques tels que le magnésium, le potassium, des acides aminés, des flavonoïdes, des enzymes, du pollen et des vitamines B6 et C. Sur le plan calorique, une cuillère à café de miel fournit environ 64 calories, dont la plupart proviennent des sucres naturels, tandis que le sucre de table en fournit environ 49 dans la même quantité. De plus, le miel possède un index glycémique légèrement inférieur à celui du sucre, ce qui signifie qu'il peut avoir un impact moindre sur la glycémie.

Cependant, il est important de noter que bien que le miel contienne des nutriments supplémentaires, sa consommation doit rester modérée en raison de sa teneur en calories. Par conséquent, il est recommandé de choisir le miel pour ses avantages nutritionnels ajoutés, tout en étant conscient de sa densité calorique et de sa teneur en sucre lors de l'intégration dans une alimentation équilibrée.

Les études suggèrent que le miel a des effets bénéfiques sur la santé cardiovasculaire, la cicatrisation des plaies et le renforcement du système immunitaire.

En conclusion, le miel présente des avantages pour la santé grâce à sa composition nutritive plus riche par rapport au sucre, mais sa consommation doit être contrôlée pour éviter une surcharge calorique.



Nous sommes le Collectif Surnatural et les villes de Baillet en France et de Montsault nous accueillent sur leur territoire pour deux ans en 2024 et 2025. Le Collectif Surnatural est d'abord un orchestre de 17 musiciens et musiciennes dont les compositions originales mêlent jazz de tous bords et musiques populaires ouvertes aux quatre vents de l'improvisation. En plus de ses concerts, Le Collectif Surnatural crée des spectacles qui invitent circassiens, danseurs et comédiens à partager la piste avec lui. Cosmo*phonie est l'un de ses nouveaux spectacles en création qui sortira en juin 2025. Il réunit 7 artistes et sera une semaine en résidence du 14 au 19 avril 24 à la salle Polyvalente de Montsault.

Nous vous invitons à découvrir lors d'une représentation publique le 19 avril à 20h - Salle Polyvalente de Montsault - 16 rue Pontoise une étape de ce spectacle.

Etat
civil

Naissance :

26/02/2024 : Aliénor Colomba Marie ACLOQUE COUNIL

01/03/2024 : Aaron Mohamed DJILALI DOULA

Mariage :

29/02/2024 : Emanuelle FLOURY et Lionel SALGADO



Le P'tit Baillotois
Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Mairie de Baillet en France - 1, rue Jean Nicolas - 95560 Baillet en France
Tél : 01 34 69 82 64
Impression Seugy Offset - Tirages 900 exemplaires - Dépôt légal à parution